

# En 2050, la Bretagne compterait près de 260 000 habitants supplémentaires

Insee Analyses Bretagne • n° 121 • Décembre 2023



En prolongeant les tendances démographiques récentes, la Bretagne compterait 257 000 habitants de plus en 2050 par rapport à 2021. Cette croissance démographique s'accompagnerait d'un net vieillissement de la population, sur l'ensemble des territoires bretons. Le nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus doublerait entre 2021 et 2050. Ces évolutions démographiques seraient contrastées entre les territoires. L'Ille-et-Vilaine, la métropole brestoise et le littoral morbihannais resteraient dynamiques démographiquement. Le territoire s'étendant d'Auray à Redon et le sud-ouest finistérien seraient fortement confrontés à la problématique du vieillissement. En s'éloignant des deux métropoles régionales et autour des villes moyennes, la population continuerait d'augmenter mais plus faiblement. Les zones plus rurales perdraient en revanche des habitants d'ici 2050.

## Près de 260 000 Bretons supplémentaires en 2050

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, la Bretagne compterait 3 637 000 habitants en 2050, soit 257 000 de plus qu'en 2021

► **méthodologie.** La population augmenterait continuellement sur la période, à un rythme 3,5 fois plus élevé que la croissance nationale (+0,25 % par an en moyenne, contre +0,08 % pour la France métropolitaine). Ce rythme

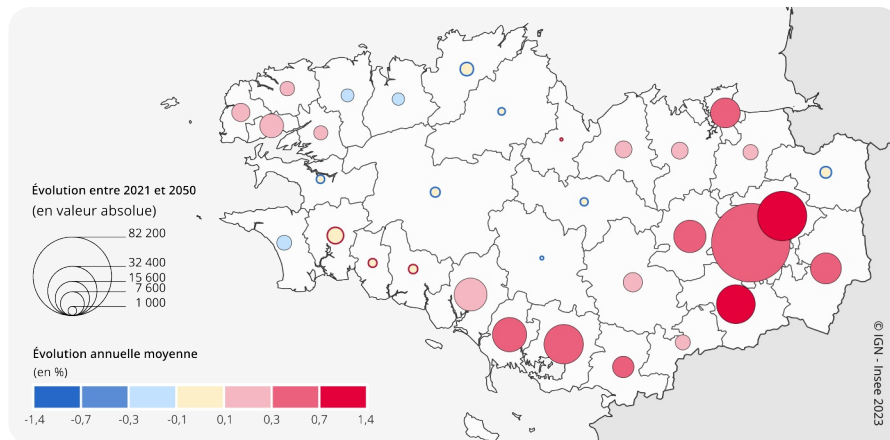
placerait la Bretagne en 4<sup>e</sup> position des régions métropolitaines les plus dynamiques démographiquement, derrière l'Occitanie, les Pays de la Loire et la Corse.

Cet accroissement reposerait exclusivement sur un **solde migratoire** positif, se maintenant autour de +20 000 habitants par an en Bretagne sur toute la période. À l'inverse, le **solde naturel** serait négatif chaque année dès le début de la période. Au fil des années, la natalité se stabiliserait autour de

30 000 naissances par an, tandis que le nombre de décès augmenterait régulièrement pour atteindre 48 000 en fin de période, dégradant ainsi le solde naturel. En 2050, ce déficit naturel contrebalancerait quasiment l'excédent migratoire.

Cette croissance de la population s'accompagnerait d'un net vieillissement. Une fécondité basse et une espérance de vie en hausse, ainsi que l'avancée en âge des générations issues du *baby-boom*, modifieraient nettement la répartition par âge de la population. Le nombre de seniors augmenterait sensiblement, alors que le nombre de personnes en âge de travailler serait en baisse. L'âge moyen des Bretons s'élèverait ainsi de 4,2 ans entre 2021 et 2050, aussi bien pour les hommes que pour les femmes (respectivement près de 46 ans et 49 ans en 2050).

## ► 1. Évolution démographique entre 2021 et 2050 : projections de population dans les territoires bretons selon le scénario central



**Note :** Les ronds jaunes pâles se rapportent à des territoires où l'évolution démographique serait relativement faible entre 2021 et 2050. Le contour permet néanmoins d'identifier s'il s'agirait d'une faible hausse (contour rouge) ou d'une faible baisse (contour bleu).  
**Source :** Insee, projections démographiques Omphale 2018-2050.

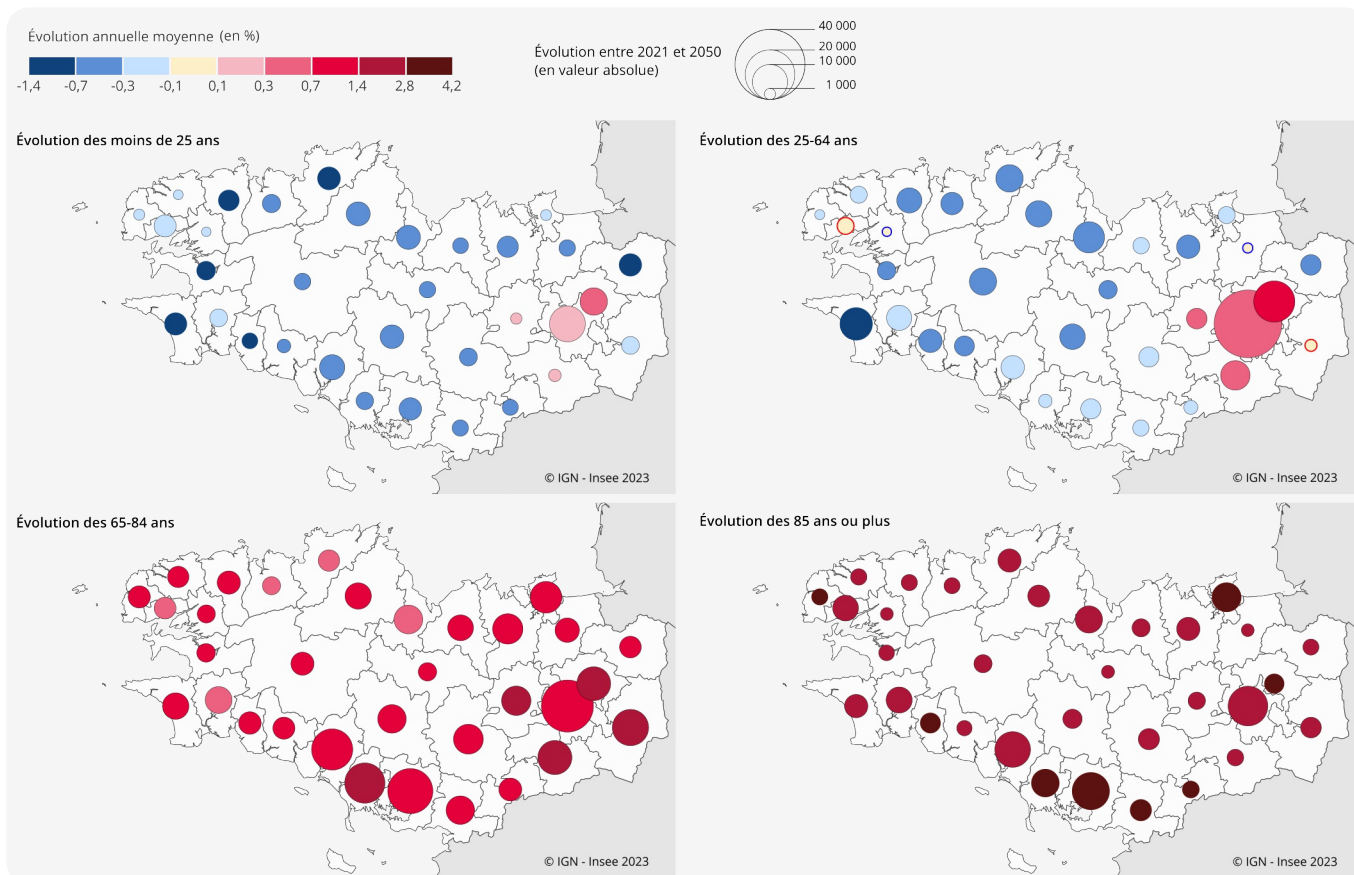
## Une évolution démographique contrastée dans la région

L'évolution de la population ne serait pas homogène dans la région. Tandis que la majorité des territoires gagnerait des habitants, certains secteurs géographiques connaîtraient une évolution démographique plus atone, voire négative ► **figure 1.**

La quasi-totalité des territoires de l'est de la région, ainsi que ceux de la pointe nord-ouest du Finistère, verraient leur population augmenter. C'est dans le périurbain rennais que la croissance

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :

## ► 2. Évolution démographique par tranche d'âge entre 2021 et 2050 : projections de population dans les territoires bretons selon le scénario central



**Note :** Les ronds jaunes pâles se rapportent à des territoires où l'évolution démographique serait relativement faible entre 2021 et 2050. Le contour permet néanmoins d'identifier s'il s'agirait d'une faible hausse (contour rouge) ou d'une faible baisse (contour bleu).

**Source :** Insee, projections démographiques Omphale 2018-2050.

démographique serait la plus forte. À l'opposé, les territoires autour de Landivisiau, Douarnenez - Pont-l'Abbé et Morlaix auraient une population qui diminue de plus de 3 % entre 2021 et 2050. Ces trois zones, ainsi que celles de Carhaix, Crozon - Châteaulin, Fougères, Lannion et Loudéac, auraient ainsi d'ores et déjà atteint leur maximum démographique.

Alors que les variations globales de la population seraient très différentes selon les zones, le vieillissement serait quant à lui bien présent sur l'ensemble des territoires régionaux. Ainsi, le nombre d'habitants âgés de 65 à 84 ans, en hausse

de 34,0 % à l'échelle régionale, augmenterait partout, de 11,7 % à 90,6 % selon les zones ► **figure 2**. Ce phénomène serait encore plus marqué pour les habitants âgés de 85 ans ou plus, dont le nombre serait multiplié par deux en Bretagne d'ici 2050. Localement, sur la période, leur nombre serait au minimum en hausse de 55,8 % dans la zone de Loudéac, et au maximum presque multiplié par trois dans le territoire autour de Questembert.

Ces différences marquées entre les territoires dans les évolutions projetées de leur population, y compris par âge, permettent de construire sept groupes de

territoires présentant des profils de projections démographiques semblables ► **figure 3**.

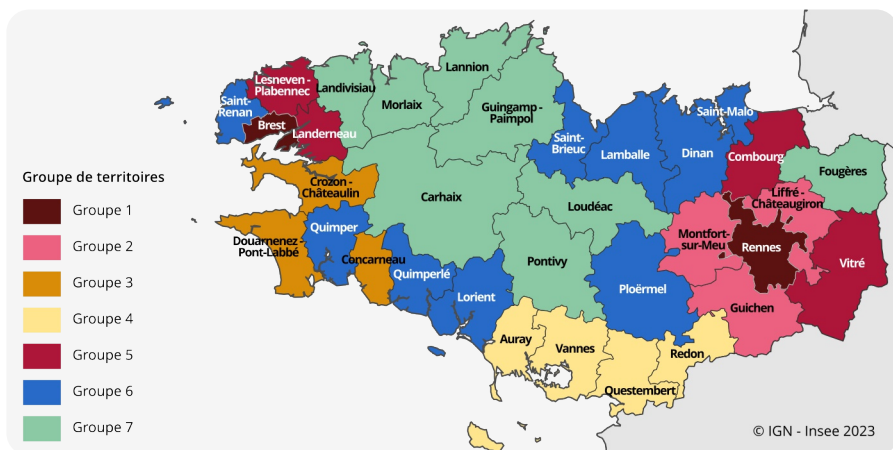
### Une nette croissance démographique dans les métropoles et le périurbain rennais

Le premier groupe est composé des deux métropoles bretonnes. Rennes Métropole et dans une moindre mesure Brest Métropole verront leur population croître entre 2021 et 2050 (+17,6 % et +3,6 % respectivement). Leur moyenne d'âge n'augmenterait que modestement (+2,6 ans et +1,9 ans).

En raison de leur structure démographique, et notamment de la part importante des jeunes de moins de 25 ans dans leur population, les deux métropoles bretonnes auraient un nombre d'habitants âgés de 25 à 64 ans en augmentation entre 2021 et 2050 (+16,1 % à Rennes Métropole et +2,3 % à Brest Métropole). Parallèlement à cela, ces deux territoires conserveraient un solde naturel positif du fait de la présence importante d'une population en âge d'avoir des enfants. Le nombre de jeunes âgés de moins de 18 ans serait donc en hausse à Rennes Métropole et stable à Brest Métropole entre 2021 et 2050, alors que celui des habitants âgés de 18 à 24 ans diminuerait malgré un solde migratoire positif pour cette catégorie d'âge.

Par ailleurs, la population âgée de 65 ans ou plus serait en hausse. Cette croissance serait plus forte à Rennes Métropole qu'à Brest Métropole, mais représenterait un

## ► 3. Répartition des territoires bretons en sept groupes selon leur profil d'évolution démographique projetée entre 2021 et 2050



**Source :** Insee, projections démographiques Omphale 2018-2050.

fort enjeu pour les deux territoires en raison des volumes de population importants que ces évolutions représentent. En effet, entre 2021 et 2050, le nombre d'habitants âgés de 85 ans ou plus augmenterait de 12 800 (+106,2 %) dans l'agglomération rennaise et de 5 400 (+79,2 %) dans celle de Brest.

Les trois zones composant le périurbain rennais constitueraient un deuxième groupe. Ce seraient les plus dynamiques de la région du point de vue de leur démographie. La population augmenterait ainsi de 34,3 % dans la zone de Liffré - Châteaugiron, de 25,5 % dans celle de Guichen, et de 19,2 % dans celle de Montfort-sur-Meu.

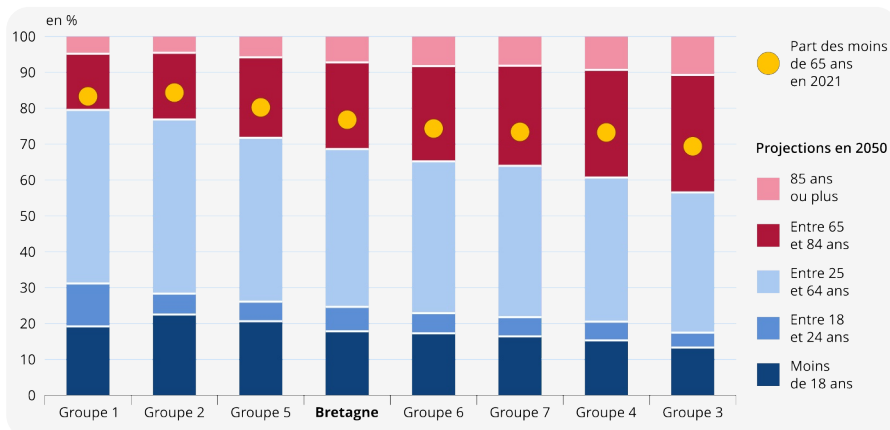
L'attractivité du périurbain rennais, notamment pour les familles, permettrait à ces zones de conserver un solde migratoire positif pour toutes les catégories d'âge, sauf pour les 18-24 ans. Malgré cela, le nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans y serait en hausse entre 2021 et 2050, du fait de la structure de la population. Le nombre d'habitants âgés de 25 à 64 ans serait quant à lui en forte croissance dans ces territoires, entraînant avec lui le nombre de jeunes de moins de 18 ans. Le périurbain rennais serait le seul endroit en Bretagne, avec Rennes Métropole, où la population des moins de 18 ans augmenterait sur la période.

En raison de la forte présence de familles avec des parents en activité qui se sont installées au fil de la périurbanisation et dont ces derniers atteignent l'âge de la retraite, c'est dans ces zones que l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 à 84 ans serait la plus forte. En particulier, ce nombre doublerait presque entre 2021 et 2050 dans les environs de Guichen (+90,6 %). La croissance du nombre d'habitants âgés de 85 ans ou plus y serait également plus forte que l'évolution régionale.

### Des enjeux liés au vieillissement encore plus forts dans le sud de la région

Dans le sud-ouest finistérien, les territoires de Crozon - Châteaulin et Douarnenez - Pont-l'Abbé verraient leur population s'éroder sans discontinuer sur l'ensemble de la période. Ils perdraient respectivement 2,0 % et 3,3 % de leur population entre 2021 et 2050. La zone de Concarneau gagnerait des habitants jusqu'en 2045, bénéficiant d'une fécondité relativement élevée et d'une croissance du nombre de seniors plus importante, avant de diminuer ensuite. Sa population

## ► 4. Selon le groupe de territoires, part de la population de moins de 65 ans en 2021 et répartition de la population projetée par tranche d'âge en 2050



**Lecture :** Dans les territoires du groupe 3 (cf. figure 3 pour la description des groupes de territoires), les personnes âgées de moins de 65 ans représentaient 69,4 % de la population en 2021, et représenteraient selon le scénario central des projections seulement 56,5 % de la population en 2050.

**Source :** Insee, projections démographiques Omphale 2018-2050.

augmenterait ainsi de 2,0 % entre 2021 et 2050. Ces trois territoires constitueraient le troisième groupe. Leur attractivité, notamment pour les plus âgés, retraités ou en passe de l'être, engendrerait un solde migratoire positif, à la fois pour les 65-84 ans et pour les 85 ans ou plus, mais également pour la catégorie des 25-64 ans.

Ces trois zones connaîtraient une baisse de leur nombre d'habitants âgés de moins de 65 ans de près de 20 % entre 2021 et 2050. En parallèle, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus y augmenterait nettement, bien qu'un peu moins vite qu'au niveau régional. Cette catégorie d'âge étant déjà surreprésentée dans ces territoires, les habitants de 65 ans ou plus représenteraient ainsi, en 2050, près de 45 % de la population des zones de Concarneau et Douarnenez - Pont-l'Abbé ► figure 4. L'âge moyen de la population, serait en forte augmentation, atteignant plus de 55 ans autour de Douarnenez et Pont-l'Abbé en 2050.

Le quatrième groupe, constitué des zones d'Auray, Questembert, Redon et Vannes, connaîtrait également un vieillissement de la population très marqué. Ces quatre territoires auraient un solde naturel négatif en raison de la structure de leur population. En effet, les personnes les plus âgées y sont surreprésentées, au contraire des populations en âge d'avoir des enfants. Mais ce solde naturel négatif serait largement compensé par un fort solde migratoire positif. La population augmenterait ainsi de 6,7 % dans la zone

de Redon, de 10,4 % dans celle de Questembert, de 11,9 % dans celle de Vannes et de 16,3 % dans celle d'Auray.

Le nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans diminuerait donc, de façon toutefois limitée. Malgré un solde migratoire positif, le nombre d'habitants âgés de 25 à 64 ans baisserait aussi légèrement dans ces quatre territoires. Ces zones connaîtraient une très forte hausse de leur nombre d'habitants âgés de 65 ans ou plus en raison de la structure par âge de leur population, ainsi que de leur attractivité pour les retraités ou futurs retraités en particulier. Notamment, la population âgée de 85 ans ou plus serait quasiment multipliée par trois entre 2021 et 2050 autour de Questembert. Ainsi, avec des âges moyens déjà élevés en 2021 et un vieillissement important, ces territoires du sud de la région auraient une moyenne d'âge parmi les plus élevées en 2050.

### Des dynamiques moins marquées en s'éloignant des métropoles et du littoral

En périphérie des deux métropoles bretonnes, les zones de Combourg, Landerneau, Lesneven - Plabennec et Vitry forment un cinquième ensemble. Malgré un âge moyen relativement bas en début de période et une fécondité plutôt élevée, leur solde naturel serait négatif. À l'inverse, leur solde migratoire serait positif, ces territoires en périphérie des métropoles présentant une attractivité, notamment pour les familles. Ainsi, entre 2021 et 2050, la population augmenterait de 11,7 % dans la zone de Vitry, de 5,3 % dans celles de Combourg et de Landerneau, et de 4,0 % dans celle de Lesneven - Plabennec, avec une croissance qui ralentirait au fil des années, et une décroissance qui s'amorcerait dès le milieu des années 2040 dans les deux zones finistériennes.

Même si ces territoires perdraient des habitants dans les catégories d'âge les plus jeunes, cette baisse serait limitée. La zone de Vitry enregistrerait même une hausse de sa population âgée de 25 à 64 ans. L'évolution des populations les plus âgées y serait, elle aussi, modérée. En particulier, l'augmentation de la population âgée de 85 ans ou plus, bien qu'élevée comme

### ► Encadré - Des projections au service des territoires

Le réseau des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne et l'Insee ont souhaité collaborer afin de disposer d'éléments concernant les évolutions futures de la population des différents territoires bretons, et ainsi de les aider dans leur prise de décisions locales. Cette publication se base sur le scénario central de l'Insee ► méthodologie, dans lequel les tendances observées sur la période récente se poursuivent. Il permet de donner une image de ce que pourrait être la population bretonne en 2050 (structure par âge, répartition géographique) sans modification des comportements migratoires actuels.

Une seconde publication diffusée simultanément [Bovi, Granier, Tacon, 2023] simule les impacts démographiques de quatre scénarios prospectifs élaborés par les agences d'urbanisme en se basant sur les scénarios de l'Ademe et sur des hypothèses différenciées de rayonnement universitaire, d'évolution du tissu économique ou d'attractivité résidentielle. Les territoires qui s'engagent dans la révision ou l'élaboration de leurs documents de planification (SCoT, PLUI, PLH, etc.) pourront ainsi disposer d'hypothèses d'évolutions démographiques contrastées et choisir en connaissance de cause celles correspondant au mieux à leurs objectifs. Les projections localisées de population permettront également de mieux anticiper les besoins des territoires, tant en termes de logements que d'équipements et de services.

## ► 5. Principales caractéristiques des évolutions démographiques entre 2021 et 2050 selon le groupe de territoires

Groupe de territoires	Évolution de la population	Moins de 18 ans	Entre 18 et 24 ans	Entre 25 et 64 ans	Entre 65 et 84 ans	85 ans ou plus	Viellissement de la population
Groupe 1	++	+	-	+	+	+	+
Groupe 2	+++	++	-	+++	+++	++	++
Groupe 3	-	---	---	---	+	++	+++
Groupe 4	++	--	-	-	++	+++	+++
Groupe 5	+	-	-	=	++	+	++
Groupe 6	+	--	-	-	+	++	++
Groupe 7	-	---	---	---	+	+	++

**Lecture :** Entre 2021 et 2050, dans les territoires du groupe 2 (cf. figure 3 pour la description des groupes de territoires), le nombre de personnes âgées de 65 à 84 ans augmenterait très fortement ; l'âge moyen de la population augmenterait fortement.

**Source :** Insee, projections démographiques Omphale 2018-2050.

partout en Bretagne, y serait plus limitée qu'à l'échelle régionale. Ces évolutions contenues conduiraient ainsi à un vieillissement modéré de la population, notamment dans les zones finistériennes.

Le sixième groupe de territoires regroupe les zones situées autour de Dinan, Lamballe, Lorient, Ploërmel, Quimper, Quimperlé, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Saint-Renan. Ces territoires, démographiquement dynamiques en début de période, enregistreraient un ralentissement de leur croissance en fin de période. La moitié d'entre eux auraient même une population qui commence à diminuer un peu avant 2050. Le nombre d'habitants augmenterait malgré tout sur l'ensemble de la période 2021-2050 dans tous ces territoires, de 0,1 % dans la zone

de Saint-Brieuc à 10,5 % dans celle de Saint-Malo. Comme en périphérie des métropoles bretonnes, le solde naturel serait négatif, mais serait compensé par un solde migratoire positif.

Dans ces zones, le vieillissement serait plus important que celui projeté à l'échelle de la Bretagne, sauf autour de Quimper et de Saint-Brieuc. Le nombre d'habitants âgés de 25 à 64 ans y diminuerait plus vite que dans l'ensemble de la région, la population des moins de 25 ans décroissant également dans les neuf zones. La croissance du nombre de 65-84 ans resterait quant à elle modérée, notamment dans les zones de Quimper et de Saint-Brieuc (+22,3 % et +21,2 % respectivement), alors que les personnes âgées de 85 ans ou plus seraient en 2050

au moins deux fois plus nombreuses qu'en 2021 dans les zones de Lorient, Ploërmel, Quimper, Saint-Malo et Saint-Renan.

Enfin, le dernier groupe est composé des zones de Carhaix, Fougères, Guingamp - Paimpol, Landivisiau, Lannion, Loudéac, Morlaix et Pontivy. Ces territoires verraient tous leur population diminuer entre 2021 et 2050 (de -0,2 % autour de Pontivy à -3,5 % dans la zone de Landivisiau), le solde migratoire ne suffisant pas à compenser, du moins sur la durée, le solde naturel négatif.

La population âgée de moins de 18 ans diminuerait de façon particulièrement marquée ► **figure 5**, avec une baisse deux à quatre fois plus forte que celle de l'évolution régionale. Le constat serait le même pour les personnes âgées de 18 à 64 ans, avec néanmoins des écarts moins importants par rapport à l'évolution projetée pour l'ensemble de la Bretagne. La croissance du nombre d'habitants âgés de 65 ans ou plus serait moins forte qu'à l'échelle régionale, sauf dans la zone de Pontivy. Finalement, le vieillissement y serait un peu plus fort qu'au niveau de la région, sauf autour de Carhaix, où la moyenne d'âge était l'une des plus élevées en 2021. ●

Hervé Bovi, Emmanuel Granier, Dominique Tacon (Insee)

### ► Définitions

Le **solde naturel** sur un territoire donné est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. S'il est positif, il s'agit d'un excédent naturel, s'il est négatif, d'un déficit naturel.

Le **solde migratoire** sur un territoire donné est la différence entre le nombre de personnes qui y sont entrées et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. S'il est positif, il s'agit d'un excédent migratoire, s'il est négatif, d'un déficit migratoire.

### ► Méthodologie

#### Le modèle Omphale et les scénarios démographiques

Le modèle « Omphale » permet de réaliser des projections de population infra-nationales en projetant d'année en année, à partir de 2018, les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues.

Le **scénario central**, décrit dans cette publication, reproduit les tendances observées sur un passé récent. D'autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes. Ainsi, un scénario « population basse » conduirait à un nombre d'habitants en 2050 proche de celui de 2021 en Bretagne, quand un scénario « population haute » aboutirait à une augmentation de la population bretonne de plus de 500 000 personnes sur la même période.

Les projections ont l'avantage de servir de base à la réflexion, notamment en matière de planification, mais elles ne constituent en aucun cas des prévisions pour l'avenir. Aucune probabilité de réalisation ne leur est associée.

#### Le zonage de l'étude

Le périmètre des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) est pertinent pour l'analyse des projections de population, puisque c'est à cette échelle que se prend un certain nombre de décisions au niveau local. Néanmoins, pour fournir des résultats fiables, l'outil de réalisation de projections Omphale nécessite de travailler sur des territoires de plus de 50 000 habitants. Par conséquent, certaines intercommunalités ont été regroupées en tenant compte de leurs similitudes avec d'autres EPCI voisins, afin d'obtenir des zones dépassant le seuil des 50 000 habitants. Les trois communes bretonnes qui ne font pas partie d'une intercommunalité (Île-de-Bréhat, Île-de-Sein et Ouessant) ont été incluses dans les zones les plus proches. Pour les deux EPCI dont une partie se situe en Pays de la Loire, seules les données concernant la partie bretonne sont retenues.

#### La construction des ensembles de territoires

Dans cette publication, les territoires bretons sont répartis en sept groupes. La construction de ces groupes se base sur les évolutions projetées de population par classe d'âge sur chacun des territoires, ainsi que sur le vieillissement lui aussi projeté selon le scénario central. La répartition de la population par classe d'âge dans la population des territoires en 2021 est également prise en compte. Les groupes ainsi créés rassemblent des zones ayant des profils relativement homogènes au regard de ces critères.

Retrouvez les données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Pour en savoir plus

- **Bovi H., Granier E., Tacon D. (Insee), « Une population bretonne toujours plus nombreuse d'ici 2050 dans tous les scénarios envisagés », Insee Analyses Bretagne n° 122, décembre 2023.**
- **Cazaubiel A., El Guendouz A. (Insee), « D'ici 2070, un tiers des régions perdrait des habitants », Insee Première n° 1930, novembre 2022.**
- **Le Bris F., Sala M. (Insee), « En 2070, une population bretonne plus nombreuse et plus âgée », Insee Flash Bretagne n° 88, novembre 2022.**
- **Cazenave M., Lardoux J.-M. (Insee), « En 2022, 1 000 naissances de moins et 1 500 décès de plus en Bretagne », Insee Flash Bretagne n° 94, mars 2023.**

Insee Bretagne  
35, place du Colombier  
CS 94439  
35044 RENNES CEDEX

Directeur de la publication :  
Eric Lesage

Rédactrice en chef :  
Marion Julien-Levantis

Bureau de presse :  
02 99 29 34 90

Maquette :  
Nathalie Noël

ISSN 2416-9013

© Insee 2023  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[@InseeBretagne](https://twitter.com/InseeBretagne)

